

Le sort des groupes de sociétés est un défi tant pour le droit international de la faillite que pour le droit de l'insolvabilité de l'Union européenne. La CNUDCI lors de ses derniers travaux s'est penchée sur le problème et l'OHADA y est confrontée.

Par choix, faute de consensus, lors de la négociation de la Convention européenne qui est à l'origine du règlement (CE) n° 1346/2000 sur l'insolvabilité européenne, la problématique des groupes de sociétés a été laissée de côté. Or depuis que le règlement s'applique les groupes sont les premiers à y être soumis. Une grande partie du travail d'interprétation du règlement résulte de l'adaptation du silence du règlement au traitement de l'insolvabilité des groupes de sociétés internationaux.

Ainsi le traitement des groupes est un des enjeux de la réforme du règlement insolvabilité de l'Union européenne. Le thème du colloque se trouve donc au cœur de l'analyse de cette réforme en passe de s'achever.

La manifestation bénéficie de l'analyse éclairée de la Cour de cassation à travers la présence de ses Conseillers ainsi que de l'approche de la Chancellerie et de la Commission de l'UE dont les représentants assurent les propos conclusifs.

Laurence-Caroline HENRY
Professeur
Université de Bourgogne – Credimi

Arlette MARTIN-SERF
Professeur
Université de Bourgogne – Credimi

Paola NABET
Maître de conférences
Université de Bourgogne – Credimi

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

LIEU

Faculté de droit – Amphi Georges Scelle
4 Bd Gabriel – 21000 DIJON
Cour de la gare : tram T 1 direction Quetigny, descendre à Érasme.
Cf. plan sur le site.

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

Colloque CREDIMI/ Marianne MALICET
4, boulevard Gabriel – 21000 DIJON
Téléphone : (33) (0)3 80 39 53 92 Télécopie : (33) (0)3 80 39 55 71
Courriel : marianne.malicet@u-bourgogne.fr
<http://credimi.u-bourgogne.fr>

Les inscriptions seront enregistrées à réception du bulletin ci-joint accompagné du règlement et dans la limite des places disponibles



AJDE



L'INSOLVABILITÉ INTERNATIONALE À L'ÉPREUVE DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

Colloque international

Sous le Haut Patronage de la Cour de cassation

Vendredi 11 octobre 2013

Amphi Georges Scelle – Faculté de droit

4 Bd Gabriel – 21000 DIJON



MATIN

8h30 / Café d'accueil

9h15 / Allocution d'ouverture

Laurence RAVILLON, Professeur, Doyen de la Faculté de droit de Dijon,
Directrice du Credimi

Présidence Éric LOQUIN
Professeur, Université de Bourgogne, Credimi

I – L'INTERNATIONAL

9h30 / L'insolvabilité internationale et les groupes de sociétés

Arlette MARTIN-SERF, Professeur, Université de Bourgogne, Credimi

9h50 / Travaux de la CNUDCI

Jean-Luc VALLENS, Magistrat, Professeur associé, Université de Strasbourg

10h10 / Travaux de l'OHADA

Philippe ROUSSEL GALLE, Professeur, Université Paris Descartes (Paris V),
CEDAG, expert OHADA

10h30 / Débats

10h45 / Pause

Présidence Jean-Pierre RÉMERY
Conseiller à la Cour de cassation

II – L'UNION EUROPÉENNE

11h00 / Le règlement insolvabilité européen et les groupes, bilan et perspectives

Hélène BOURBOULOUX, Administrateur judiciaire
Laurence-Caroline HENRY, Professeur, Université de Bourgogne, Credimi

11h20 / Les groupes et le périmètre des procédures

Michel MENJUCQ, Professeur à l'École de droit de la Sorbonne

11h40 / Débats

12h00 Déjeuner

FORMATION VALIDÉE DANS LE CADRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
CONTINUÉE DES AVOCATS ET DES AGENTS TERRITORIAUX

APRÈS-MIDI

Présidence Daniel TRICOT

*Président honoraire de la Chambre commerciale, financière et économique de
la Cour de cassation*

14h00 / Les groupes et la responsabilité de la société mère ou grand-mère

Vincent CUISINIER, Maître de conférences, Université de Bourgogne, Credimi
Vincent THOMAS, Maître de conférences, Université de Bourgogne, Credimi

14h30 / Les groupes et le droit social dans le droit de l'Union européenne

David JACOTOT, Maître de conférences, Université de Bourgogne, Credimi

14h50 / L'AGS, toujours plus sollicitée

Thierry MÉTEYÉ, Directeur national de la Délégation Unédic AGS

15h10 / Débats

15h30 / Pause

Présidence Marc SÉNÉCHAL

Président CNAJMJ, associé-gérant BTSG

15h50 / Les groupes et les stratégies des créanciers

Marie-Hélène MONSÈRIÉ-BON, Professeur, Université de Toulouse 1,
Capitole, Centre de droit des affaires

Gérard JAZOTTES, Professeur, Université de Toulouse 1, Capitole, Centre
de droit des affaires

**16h20 / Coopération entre les professionnels : information des créanciers,
déclaration, vérification des créances**

Marc SÉNÉCHAL, Président CNAJMJ, associé-gérant BTSG

16h40 / Coopération entre les magistrats

Nicolas GERBAY, Maître de conférences, Université de Bourgogne,
Credespo

17h00 / Propos conclusifs

**La réforme du règlement : difficultés et solutions pour les groupes de
sociétés**

Patrick ROSSI, Magistrat, Chef du bureau du droit de l'économie des
entreprises, Direction des affaires civiles et du Sceau

La réforme du règlement : le regard de la Commission

Katja LENZING, Administrator, Unit 1, Civil Justice Policy, Directorate
General Justice, European commission (à confirmer)

Débats et clôture